



Paroisse de Bas-Intyamon

**1667 Enney**

## **Assemblée paroissiale ordinaire du 12 avril 2019 Procès-verbal**

<b>Présidence</b>	Yvan Jaquet
<b>Membres</b>	Jacqueline Bourquenoud Cécile Conus Simone Da Costa Françoise Donzallaz Joël Grandjean Yvan Jaquet Damien Schafer
<b>Excusés</b>	--
<b>Invités</b>	Abbé Fabien Benz, délégué équipe pastorale Séverine Girard, caissière Chantal Jaquet, ancienne caissière
<b>Secrétaire</b>	Adeline Conus
<b>Lieu</b>	Salle de l'ancienne école de Villars-sous-Mont

### **Ouverture de l'assemblée**

En ouvrant cette assemblée, Yvan Jaquet, Président, se fait un plaisir de saluer toutes les personnes présentes.

Le Président tient tout d'abord à excuser l'Abbé Claude Deschenaux qui ne peut malheureusement pas être présent ce soir.

Il salue ensuite l'Abbé Fabien Benz, délégué de l'Equipe pastorale, qui accompagne et soutient le conseil de Paroisse. Il lui passe la parole pour débiter l'assemblée par une prière de Saint-Fulgence de Russ.

Il présente également Séverine Girard, habitante d'Estavannens et nouvelle caissière. Il la félicite et la remercie pour sa disponibilité et son engagement. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Yvan Jaquet nomme ensuite deux scrutateurs : Marcelle Page et Bernadette Kaeser. Il leur demande d'emblée de bien vouloir compter le nombre de personnes présentes, y compris la table du Conseil, et de lui communiquer ce chiffre pour la clarté de la suite de l'assemblée :

Présentes : 23 personnes  
Excusés : Joseph Geinoz, Edmond Caille, Claudine Lagrange, Claudio Derrada, Abbé Claude Deschenaux.

### **Mode de convocation**

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg N°11 du 15 mars 2019, par affichage aux piliers publics et par convocation en « tous-ménages ». Il a également pu être consulté sur le site internet "www.estavannens.com".

### **Tractanda**

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 20 avril 2018  
(il ne sera pas lu car il a été mis à disposition pour consultation au secrétariat paroissial et sur le site internet)
2. Comptes 2018 et rapport de la commission financière
3. Budget 2019 et rapport de la commission financière
4. Election de la commission financière pour la période législative
5. Pastorale : bilan et perspectives
6. Divers

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques, à l'unanimité.

## **1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2018**

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu car il pouvait être consulté auparavant.

Le Président demande, par curiosité, si quelqu'un l'a consulté sur internet ? Aucun paroissien présent ne l'a fait.

### **Approbation**

Personne ne souhaitant prendre la parole à ce sujet, le Président demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée :

Abstention : 0  
Contrepartie : 0  
**Unanimité : 23 personnes**

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.**

Le Président remercie la secrétaire pour la rédaction du procès-verbal ainsi que son excellent travail.

## 2. Comptes 2018 et rapport de la commission financière

### Comptes 2018

Le Président mentionne qu'aucun récapitulatif des comptes n'est distribué durant l'assemblée puisque les comptes seront présentés par la caissière sur écran.

Il donne ensuite la parole à l'ancienne caissière de la Paroisse, Chantal Jaquet, pour présentation des comptes.

Résultat : l'exercice présente un excédent de revenus de Fr. 413'692.00 pour un total de charges de Fr. 393'284.00 soit un bénéfice de Fr. 20'408.00.

Yvan Jaquet remercie la caissière pour sa présentation précise et détaillée.

Aucune autre question n'étant posée, le Président donne ensuite la parole à Manuel Francey pour le rapport de la commission financière :

### Rapport de la Commission financière

*« La commission financière s'est réunie le mardi 19 mars dernier. Nous avons effectué les contrôles selon le formulaire à l'usage des commissions financières pour la vérification des comptes des Paroisses du canton de Fribourg.*

*Outre les vérifications des pièces justificatives par sondages d'une part et de l'adéquation entre les comptes et le budget d'autre part, ce formulaire contient un ensemble de points à valider nous permettant d'effectuer notre tâche avec une grande rigueur et de manière standardisée. Sur cette base, nous pouvons attester de la régularité de la tenue des comptes et de la gestion financière dans son ensemble.*

*Nous pouvons attester de la très bonne santé financière de notre Paroisse puisque les comptes se soldent par un bénéfice de Fr. 20'408.00 après avoir effectué des travaux d'entretiens sur les bâtiments pour un montant de Fr. 75'000.00 et une attribution à la réserve de Fr. 20'000.00.*

*Nous demandons donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2018, d'en donner décharge à la caissière et au Conseil de Paroisse.*

*Nous saisissons l'occasion pour remercier Mme Chantal Jaquet pour l'excellente tenue des comptes, pour sa transparence vis-à-vis de la commission financière ainsi que pour la mise à disposition de ses compétences et de son temps pour la Paroisse durant ces dernières années. Nous souhaitons la bienvenue à Séverine Pharisa qui prend la relève en tant que caissière et nous nous réjouissons d'ores et déjà de travailler avec elle. »*

Yvan Jaquet remercie Manuel Francey pour son rapport et le travail effectué par la commission financière.

### Approbation

Le Président demande ensuite à celles et ceux qui acceptent les comptes 2018 tels que présentés de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0

Abstention : 0

**Unanimité : 16 personnes (les conseillers ne votent pas)**

---

**Les comptes 2018 sont ainsi approuvés à l'unanimité.**

Yvan Jaquet remercie l'assemblée pour ce vote.

### **3. Budget 2019 et rapport de la commission financière**

#### **Budget 2019**

La parole est à nouveau donnée à Chantal Jaquet, pour la présentation de ce budget 2019 sur écran, qui présente un bénéfice de Fr. 4'983.00 sur un total de charges de plus de Fr. 406'620.00.

Le Président ouvre ensuite la discussion sur le budget. Aucune remarque n'étant faite, il donne à nouveau la parole à Manuel Francey pour le rapport de la commission financière.

#### **Rapports de la commission financière**

*« La commission financière s'est réunie le mardi 19 mars dernier pour analyser le budget de fonctionnement 2019.*

*Nous en avons discuté avec Chantal Jaquet, caissière, qui nous a donné toutes les explications souhaitées.*

*Ce budget d'exploitation inclut des travaux d'entretien et de rénovation sur les immeubles pour un montant de Fr. 112'000.00 financés par le fonctionnement. Malgré cela, ce budget, basé sur des estimations prudentes, est équilibré puisqu'il dégage un petit bénéfice de Fr. 4'983.00.*

*En conséquence, nous demandons à l'assemblée d'accepter le budget 2019 tel qu'il vous a été présenté. »*

#### **Approbaton**

Le Président demande à celles et ceux qui acceptent le budget 2019 tel que présenté de le manifester par main levée :

Contrepartie	:	0
Abstention	:	0
Unanimité	:	23 personnes

**Le budget 2019 est ainsi approuvé à l'unanimité.**

Au nom du Conseil de Paroisse et de la caissière, Yvan Jaquet remercie sincèrement les trois membres de la commission financière pour l'excellente collaboration et la confiance qu'ils leur accordent.

Au nom du conseil de Paroisse, Yvan Jaquet tient à remercier sincèrement Chantal Jaquet pour son excellent travail ! Cette année est un peu particulière puisque c'est la dernière fois que Chantal Jaquet présente les comptes. En effet, Chantal Jaquet a donné sa démission dans le courant de l'année 2018, avec effet au 31.12.2018, ceci afin de pouvoir

effectuer une passation dans des conditions optimales avec la nouvelle caissière Séverine Girard.

Mme Jaquet n'avait pas eu cette chance à l'époque car elle avait dû reprendre au pied levé les comptes de la Paroisse, suite au décès de Jean-Jacques Grandjean. La tâche ne fût pas facile mais elle l'avait fait avec brio !

Le président demande à l'assemblée d'applaudir chaleureusement Chantal Jaquet et lui remet un bouquet de fleurs. Il profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Séverine Girard.

#### 4. Election de la Commission financière pour la période législative

Monsieur Manuel Francey a donné sa démission en tant que membre de la commission financière suite à son déménagement au sein de la commune de Gruyères. Le président le remercie sincèrement pour son dévouement et son engagement envers la communauté durant toutes ces années. Il lui remet des bouteilles de vin et demande à l'assemblée de l'applaudir.

Yvan Jaquet informe ensuite l'assemblée que le conseil de Paroisse a entrepris des recherches d'un nouveau membre pour représenter la communauté d'Estavannens au sein de la commission financière. Malgré le fait qu'il n'est plus obligatoire d'avoir quelqu'un spécifiquement d'Estavannens, le conseil de Paroisse souhaite que toutes les communautés (Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont) soient représentées au sein de la commission financière.

Le conseil de Paroisse a eu la chance de pouvoir solliciter Chantal Jaquet, qui s'est montrée intéressée par le poste. Le président la remercie d'avoir répondu positivement à leur sollicitation.

Yvan Jaquet demande à l'assemblée si une autre personne est également intéressée par ce poste. Etant donné qu'aucun autre candidat ne se présente, l'assemblée procède au vote par main levée.

Contrepartie	:	0
Abstention	:	0
Unanimité	:	23 personnes

**Chantal Jaquet est élue à l'unanimité.**

Le Président la félicite pour cette élection et la remercie pour leur engagement.

#### 5. Pastorale : bilan et perspectives

La parole est donnée à Fabien Benz, délégué de l'Equipe pastorale.

---

## **Dans le bilan et perspectives :**

### **Bilan :**

- Célébration de la remise des médailles bene merenti, de la 1<sup>ère</sup> communions et de la confirmation.
- Diverses rencontres qui font partie de la vie de rencontre pastorale.
- Mme Christiane Bord prend sa retraite. L'Abbé Benz la remercie particulièrement pour sa participation aux conseils des Paroisses de l'Intyamon. C'est avec regret que l'équipe pastorale se sépare d'elle.

### **Perspectives :**

- plan des célébrations liturgiques des fêtes
- messes fixes (programme établi depuis 2 ans maintenant)
- Mme Emmanuelle Tomasini reprendra en grande partie le travail effectué par Mme Bord
- Il n'y aura plus qu'une célébration de la 1<sup>ère</sup> communion pour l'ensemble des Paroisse de l'Intyamon
- remerciement aux personnes qui donnent de leur temps aux Paroisses, lors de la rencontre du 9 novembre 2018 ayant réunis tout le personnel de la Paroisse

L'abbé Fabien Benz remercie ensuite l'assemblée pour son écoute et sa patience.

Yvan Jaquet remercie l'Abbé Fabien Benz pour son bilan de l'année 2018 et les perspectives 2019 en ce qui concerne la pastorale. Il le remercie pour sa présence chaleureuse et active à chacune des séances du conseil en tant que délégué de l'équipe pastorale. Le président profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe pastorale, pour son excellent travail réalisé et son soutien tout au long de l'année. Il demande ensuite à l'assemblée d'applaudir l'Abbé Benz.

## **6. Divers**

En ouverture de ce point, Yvan Jaquet prend la parole. Il remercie ses collègues du conseil de Paroisse pour leur engagement et leur disponibilité sans faille tout au long de l'année. Le président tient à souligner l'excellente ambiance au sein du conseil, ce qui favorise les débats et les travaux. Il remercie également la secrétaire ainsi que les deux caissières qui font un travail formidable. Il demande à l'assemblée d'applaudir l'ensemble de ces personnes.

Le Président ouvre ensuite la discussion :

- Auguste Both demande si les orgues sont révisés assez régulièrement. Yvan Jaquet lui répond par la positive car il existe un contrat annuel d'entretien pour les orgues de la Paroisse.
- Chantal Jaquet profite de cette assemblée pour remercier tout le monde, conseillers et paroissiens.

- Marcelle Page demande pourquoi le budget 2019 ne prévoit pas de nouveaux micros pour l'église de Villars-sous-Mont alors que cela est prévu pour Enney et Estavannens. L'Abbé Fabien Benz lui répond en lui expliquant qu'il n'était pas nécessaire pour l'instant d'investir dans de nouveaux micros à Villars-sous-Mont car l'acoustique est déjà passablement bonne. Elle demande également si la chapelle rose, la cure et l'église de Villars-sous-Mont ont été construits plus solidement car il y a apparemment moins de charges courantes par rapport aux autres bâtiments. Damien Schafer prend la parole au nom du conseil de Paroisse et souligne le fait que les bâtiments de Villars-sous-Mont sont, d'une manière générale, en meilleur état ce qui explique la différence de charges avec les bâtiments des autres communautés.

Cécile Conus demande à l'assemblée, au nom du conseil de Paroisse, d'applaudir Yvan Jaquet pour son remarquable travail !

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée est close à 20h45.

La Secrétaire :  
Adeline Conus

Le Président :  
Yvan Jaquet

Copie à : Abbé Claude Deschenaux  
Abbé Fabien Benz  
Membres du Conseil (7)  
Mme Séverine Girard